



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Systeme National
d'Enregistrement
de la demande
de logement social



EXPLICATION DES CRITÈRES DU MODULE DE COTATION DU SNE A DESTINATION DES EPCI/EPT



En rouge, les ajustements du 05/10/2023

Le système de cotation est défini à l'échelle d'un EPCI ou d'un EPT (dans le cas de la Métropole du Grand Paris). Par défaut dans la suite du document « EPCI » concerne les EPCI et les EPT.



Informations générales

PAGE	CRITÈRES
9	<u>DALO</u>
10	<u>1^{er} quartile des demandeurs</u>
11	<u>2^{ème} quartile des demandeurs</u>
12	<u>3^{ème} quartile des demandeurs</u>
13	<u>4^{ème} quartile des demandeurs</u>
14	<u>Ancienneté de la demande</u>
15	<u>Habite l'EPCI</u>
16	<u>Travaille dans l'EPCI</u>
17	<u>Habite la commune</u>
18	<u>Travaille dans la commune</u>
19	<u>Personne(s) en situation de handicap</u>



Composition du foyer

PAGE	CRITÈRES
20	<u>Rapprochement familiale</u>
21	<u>Départ de personne(s) à charge du foyer</u>
22	<u>Divorce ou séparation</u>
23	<u>Jeune(s) de moins de 30 ans</u>
24	<u>Personne(s) âgée(s) (à partir de 60 ans)</u>
25	<u>Parents en divorce ou séparation</u>
26	<u>Parent isolé</u>
27	<u>Naissance attendue dans un logement trop petit</u>
28	<u>Personne(s) âgée(s) en difficulté financière dans un trop grand logement</u>
29	<u>Personne(s) âgée(s) dans un logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie</u>



Situation professionnelle

PAGE	CRITÈRES
30	A vécu une période de chômage de longue durée
31	<u>CDD ou interim</u>
32	<u>Etudiant ou apprenti</u>
33	<u>Assistant familial ou maternel à son domicile</u>
34	<u>Travailleur(s) pauvre(s)</u>
35	<u>Ancien étudiant en résidence étudiante</u>



Situation actuelle

PAGE	CRITÈRES
36	Appartement de coordination thérapeutique
37	<u>Logement non décent</u>
38	Logement indigne
39	Personnes menacées d'expulsion sans relogement
40	Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé
41	<u>Sur occupation (nombre de pièces)</u>
42	<u>Sur occupation (surface)</u>
43	Logement non décent avec au moins un mineur
44	Sur occupation avec au moins un mineur



Situation actuelle

PAGE	CRITÈRES
45	<u>Personnes dépourvues de logement et d'hébergement</u>
46	<u>Personnes hébergées par des tiers</u>
47	<u>Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition</u>
48	<u>Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords</u>
49	<u>Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle</u>
50	<u>Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme</u>
51	Mutation interne au parc social



Situation actuelle

PAGE	CRITÈRES
52	<u>Logement de fonction</u>
53	<u>Logement repris ou mis en vente par son propriétaire</u>
54	<u>Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie</u>
55	<u>Loyer trop élevé</u>
56	<u>Logement bientôt démoli</u>
57	<u>Logement éloigné du lieu de travail</u>
58	<u>Logement éloigné des équipements et services</u>
59	<u>Changement du lieu de travail</u>
60	<u>Taux d'effort trop élevé</u>
61	<u>Sous occupation</u>
62	<u>Publics suivis par l'ASE</u>
63	<u>Sapeur-pompier volontaire</u>



Pièces justificatives

PIÈCES JUSTIFICATIVES



Pièces
justificatives

SOURCE DE
VALIDATION

PRÉSENCE DE LA PIÈCE AVEC UN INDICE DE PERTINENCE

MODALITÉS DE CALCUL

Les points sont accordés en fonction de l'option choisie par l'EPCI :

- Les points sont accordés même si le demandeur n'a déposé aucun justificatif
- Les points sont accordés uniquement si le demandeur a déposé le justificatif en correspondance avec le critère
- Les points sont accordés et sont doublés uniquement si le demandeur a déposé le justificatif en correspondance avec le critère

A noter que les pièces justificatives peuvent être déposées en guichet et dans ce cas, elles sont vérifiées (périmètre réglementaire) ou déposées sur le portail grand public et dans ce cas, le demandeur doit saisir une date de validité ou de délivrance pour qu'elles soient prises en compte

OPTIONS DE CALCUL DE LA COTATION

Condition	Option 1	Option 2	Option 3
PJ déposées et vérifiées	Points accordés	Points accordés	Points doublés
PJ non déposées ou non vérifiées		Pas de points accordés	Pas de points accordés



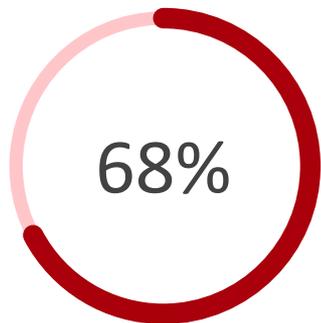
Priorités locales

Le libellé et la définition de ces critères est à saisir par l'EPCI. Ils seront partagés auprès des guichets enregistreurs du territoire pour leur permettre de valider manuellement ces critères.

N°	CRITERE	CALCUL
...	<i>Libellé de la priorité locale 1</i>	Validés manuellement par un guichet
...	<i>Libellé de la priorité locale 2</i>	
<i>Jusqu'à 10 priorités locales actives*</i>		
...	<i>Libellé de la priorité locale N</i>	

* Les priorités locales ne pourront pas être supprimées ni modifiées afin de conserver le travail d'analyse des guichets. Elles seront désactivées par l'EPCI si elles sont obsolètes et purgées au bout d'un an.

Plusieurs méthodes de calcul des critères



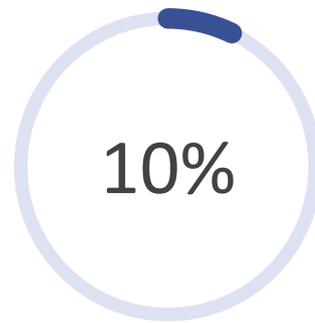
COCHES

Ils sont validés en fonction des coches du cerfa



CALCULÉS

Ils sont calculés à partir des champs libres du cerfa



MANUELS

Ils sont validés par un guichet après analyse de la demande



COMDALO

Le critère DALO est obtenu par l'outil COMDALO

Plusieurs types de critères

16



38



10



1





Informations générales

DALO



CCH

SOURCE DE
VALIDATION

COMDALO

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si la demande est qualifiée de DALO par l'outil COMDALO

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Informations générales

1^{ER} QUARTILE (peut être également un critère LEC)



CCH

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 25% les plus pauvres de l'EPCI

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Autres justificatifs de ressources
- Attestation CAF



Informations générales

2^{ème} QUARTILE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 50% les plus pauvres de l'EPCI sans être dans les 25% les plus pauvres (1^{er} quartile)

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Autres justificatifs de ressources
- Attestation CAF



Informations générales

3^{ème} QUARTILE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 50% les plus riches de l'EPCI sans être dans les 25% les plus riches (4^{ème} quartile)

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Autres justificatifs de ressources
- Attestation CAF



Informations générales

4^{ème} QUARTILE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 25% les plus riches de l'EPCI

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Autres justificatifs de ressources
- Attestation CAF



Informations générales

ANCIENNETÉ



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

L'ancienneté de la demande est obtenue à partir :

- de la date de dépôt de la demande

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Informations générales

HABITE L'EPCI



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'EPCI de la commune du logement actuel
- de l'EPCI de la commune souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les EPCI correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel
- Rapport d'un travailleur social
- **Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour**



Informations générales

TRAVAILLE DANS L'EPCI



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'EPCI de la commune du lieu de travail principal
- de l'EPCI de la commune souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les EPCI correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces :

- Contrat de travail
- Fiche de paie
- Autres justificatifs de ressources



Informations générales

HABITE LA COMMUNE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de la commune du logement actuel
- de la commune souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les communes correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel
- Rapport d'un travailleur social
- **Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour**



Informations générales

TRAVAILLE DANS LA COMMUNE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de la commune du lieu de travail principal
- de la commune souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les communes correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces :

- Contrat de travail
- Fiche de paie
- Autres justificatifs de ressources



Composition du foyer

PERSONNE(S) EN SITUATION DE HANDICAP

OU AYANT À SA CHARGE UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



CCH

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est **coché** ou saisi :

- « Nombre de personnes en situation de handicap »
- « Allocation d'adulte handicapé (AAH) »
- « Allocation d'éducation d'enfant handicapé »
- « Allocation journalière de présence parentale »
- « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »

ou, pour les demandes en V3, si le complément suivant est **présent** : « Logement adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif ; décision d'attribution d'un droit ou d'une prestation par une commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ; décision d'attribution d'une pension d'invalidité par un organisme de sécurité sociale ; décision d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)



Composition du foyer

RAPPROCHEMENT FAMILIAL



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Rapprochement familial »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- attestation de dépôt de demande de regroupement familial



Composition du foyer

DÉPART DE PERSONNE(S) À CHARGE DU FOYER



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Départ de personne(s) à charge du foyer »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Composition du foyer

DIVORCE OU SÉPARATION



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Divorce ou séparation »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Jugement de divorce, ordonnance de non-conciliation ou autres jugements familiaux, mention de la dissolution , saisine du juge aux affaires familiales



Composition du foyer

JEUNES DE MOINS DE 30 ANS



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs

Le critère est validé si tous les codemandeurs et le demandeur ont moins de 30 ans

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Pièce d'identité du demandeur (carte nationale d'identité, passeport)
- Titre de séjour du demandeur



Composition du foyer

AU MOINS UNE PERSONNE ÂGÉE (À PARTIR DE 60 ANS)



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Pièce d'identité du demandeur (carte nationale d'identité, passeport)
- Titre de séjour du demandeur



Composition du foyer

PARENTS EN DIVORCE OU SÉPARATION



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Divorce ou séparation »
- et s'il y a au moins :
- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut toutes les pièces suivantes :

- Jugement de divorce, ordonnance de non-conciliation ou autres jugements familiaux, mention de la dissolution , saisine du juge aux affaires familiales, justificatif d'un avocat attestant que la procédure de divorce par consentement mutuel extrajudiciaire est en cours
- Livret de famille ou document équivalent



Composition du foyer

PARENT ISOLÉ



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si il y a au moins :

- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite ou,
- une naissance attendue

et s'il n'y sur la demande :

- ni codemandeur concubin
- ni codemandeur marié
- ni codemandeur pacsé

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Livret de famille ou document équivalent
- Certificat de grossesse



Composition du foyer

NAISSANCE ATTENDUE DANS UN LOGEMENT TROP PETIT



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement trop petit »
- et s'il y a au moins :
- un enfant à naître

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut toutes les pièces suivantes :

- Certificat de grossesse
- Contrat de location / justificatif de propriété
- ou Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour

PERSONNES ÂGÉES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE DANS UN TROP GRAND LOGEMENT



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus
- le champ « Logement trop cher » est coché
- ou le critère « Taux d'effort trop élevé » est validé
- le critère « Sous-occupation » est validé

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Pièce d'identité du demandeur (carte nationale d'identité, passeport)
- Titre de séjour du demandeur

Et il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Contrat de location / justificatif de propriété

Et il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur
- Autres justificatifs de ressources
- Attestation CAF



Composition du foyer

PERSONNE(S) ÂGÉES DANS UN LOGEMENT INADAPTÉ AU HANDICAP OU A LA PERTE D'AUTONOMIE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus
- le champ « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie » est coché

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Pièce d'identité du demandeur (carte nationale d'identité, passeport)
- Titre de séjour du demandeur

Et il faut la pièce suivante :

- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)



Situation professionnelle

A VÉCU UNE PÉRIODE DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE /
REPRENANT UNE ACTIVITÉ APRES UNE PERIODE DE ...



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins un champ suivant est coché :

- « Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an » ou
- « Votre conjoint ou votre codemandeur a vécu une période chômage de plus d'un an »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- carte de demandeur d'emploi ou attestation de situation et tout document attestant de la reprise d'une activité, agrément pension retraite, bilan activité pour les indépendants,



Situation professionnelle

CDD OU INTERIM



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins un champ suivant est coché

- « Vous êtes en CDD ou intérim » **ou**,
- « Votre conjoint ou codemandeur est en CDD ou intérim »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- **Contrat de travail**
- **Fiche de paie**



Situation professionnelle

ÉTUDIANT OU APPRENTI



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « étudiant ou apprenti » est coché pour le demandeur ou le codemandeur

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'étudiant
- Contrat de travail



Situation professionnelle

ASSISTANT FAMILIAL OU MATERNEL



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « Assistant familial ou maternel » est coché pour le demandeur ou le codemandeur

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- agrément pension retraite, bilan activité pour les indépendants,



Situation professionnelle

TRAVAILLEUR PAUVRE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- le critère « 1er quartile » est validé
- au moins 1 des champs suivants est coché ou saisi :
 - « Salarié du privé », « Agent de l'Etat », « Agent de collectivité territoriale », « Agent hospitalier »
 - « Assistant familial ou maternel », « Indépendant », « étudiant ou apprenti »
- au moins 1 des champs suivants est coché
 - « Salaire ou revenu d'activité », « Prime d'activité »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Autres justificatifs de ressources



Situation professionnelle

ANCIEN ÉTUDIANT EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- le champ « Résidence étudiante » est coché
- le champ « Etudiant ou apprenti » pour le demandeur ou l'un des codemandeurs n'est pas coché

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de location
- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour



Situation actuelle

APPARTEMENT DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « En appartement de coordination thérapeutique »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation d'hébergement ou de domiciliation



Situation actuelle

LOGEMENT NON DECENT



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement non décent »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Arrêté d'interdiction d'habitation



Situation actuelle

LOGEMENT INDIGNE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement indigne »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Arrêté de péril d'immeuble
- Arrêté d'insalubrité
- Analyses plombémie / Diagnostic plomb / Diagnostic amiante
- Rapport d'un travailleur social



Situation actuelle

EN PROCÉDURE D'EXPULSION SANS RELOGEMENT



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « En procédure d'expulsion »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux



Situation actuelle

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE OU MENACE DE MARIAGE FORCÉ



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si un des champs suivants est coché :

- « Violences au sein du couple »
- « Menace de mariage forcé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Situation d'urgence attestée par une décision du juge ou récépissé de dépôt de plainte ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales
- Dépôt de plainte ou main courante pour violences conjugales
- **Rapport d'un travailleur social**



Situation actuelle

SUR OCCUPATION (NOMBRE DE PIÈCES)



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- du nombre de pièces du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si :

- le nombre de personnes dans le foyer > nombre de pièces du logement actuel + 1

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou document équivalent
- **Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour**



Situation actuelle

SUR OCCUPATION (SURFACE)



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- de la surface du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si au moins 1 des conditions suivantes n'est pas respectée :

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Surface minimale (m ²)	9	16	25	34	43	52	61	70	70	70

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
ou Quittance de loyer ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Livret de famille ou document équivalent



Situation actuelle

LOGEMENT NON DÉCENT AVEC AU MOINS UN MINEUR



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement non décent »
- et si il y a au moins :
- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite ou,
- Un codemandeur de moins de 18 ans

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

et il faut la pièce suivante :

- Livret de famille ou document équivalent



Situation actuelle

SUR OCCUPATION AVEC AU MOINS UN MINEUR



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si **au moins 1 critère** suivant est validé :

- « Sur occupation (nombre de pièces) »
- « Sur occupation (surface) »

et si il y a **au moins** :

- un enfant à charge **ou**,
- un enfant en droit de visite **ou**,
- Un codemandeur de moins de 18 ans

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut **toutes les pièces** suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- **Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour**
- Livret de famille ou document équivalent



Situation actuelle

PERSONNES DÉPOURVUES DE LOGEMENT ET D'HÉBERGEMENT



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Sans abri, habitat de fortune, bidonville »
- « Occupant sans titre, squat »,
- « Camping »,
- « Habitat mobile»

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation



Situation actuelle

PERSONNES HEBERGÉES PAR DES TIERS



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Chez les parents ou chez les enfants »
- « Chez un particulier »
- « À l'hôtel »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation



Situation actuelle

PERSONNES HEBERGÉES OU LOGÉES TEMPORAIREMENT DANS UN ÉTABLISSEMENT OU UN LOGEMENT DE TRANSITION



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Logé au logement-foyer »
- « Résidence hôtelière à vocation sociale »,
- « Structure d'hébergement »
- « Centre départemental de l'enfance »
- « Logement temporaire »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- **Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour**



Situation actuelle

PERSONNES VICTIMES DE VIOL OU D'AGRESSION SEXUELLE A LEUR DOMICILE OU A SES ABORDS



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Situation actuelle

PERSONNES ENGAGÉES DANS LE PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION ET D'INSERTION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Situation actuelle

PERSONNES VICTIMES DE L'UNE DES INFRACTIONS DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS OU DE
PROXÉNÉTISME



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Situation actuelle

MUTATION INTERNE AU PARC SOCIAL



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Locataire d'un logement social »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour



Situation actuelle

LOGEMENT DE FONCTION



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement de fonction »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation d'hébergement ou de domiciliation



Situation actuelle

LOGEMENT REPRIS OU MIS EN VENTE PAR SON PROPRIÉTAIRE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement repris ou mis en vente par son propriétaire »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail



Situation actuelle

LOGEMENT INADAPTÉ AU HANDICAP OU A LA PERTE D'AUTONOMIE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)



Situation actuelle

LOYER TROP ÉLEVÉ



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Loyer trop élevé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Situation actuelle

LOGEMENT BIENTÔT DÉMOLI



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement bientôt démolé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Situation actuelle

LOGEMENT ÉLOIGNÉ DU LIEU DE TRAVAIL



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement éloigné du lieu de travail »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
ou Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Contrat de travail



Situation actuelle

LOGEMENT ÉLOIGNÉ DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement éloigné des équipements et services »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise



Situation actuelle

CHANGEMENT DE LIEU DE TRAVAIL



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Changement de lieu de travail »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de travail ou Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur

TAUX D'EFFORT TROP ÉLEVÉ



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « Oui » est coché à la question :

- « Si vous payez un loyer ou une redevance montant mensuel (loyer + charges) »

et si la formule suivante est respectée :

- (loyer + charges) – aides > seuil x ressources

Le critère est calculé à partir :

- du loyer et des charges du logement actuel
- de l'aide personnelle au logement
- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

et à partir du plafond paramétré par l'EPCI :

- paramétrable entre 0 et 100%
- initialisé à 33%

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Autres justificatifs de ressources
- Attestation CAF

et il faut la pièce suivante :

- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour



Situation actuelle

SOUS OCCUPATION



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :

- du nombre de pièces du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si :

- le nombre de personnes dans le foyer < nombre de pièces du logement actuel - 1

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
ou Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Livret de famille ou document équivalent



Situation actuelle

NOUVEAU

Public suivi par l'ASE

JUSQU'À 3 ANS APRÈS LE DERNIER JOUR DE CETTE PRISE EN CHARGE



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Public suivi par l'ASE »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation du conseil départemental ou extrait d'une décision judiciaire permettant d'établir qu'il bénéficie ou a bénéficié d'une mesure au titre de l'ASE (pour les publics ASE)



Situation actuelle

NOUVEAU

Sapeur-pompier volontaire



Situation

SOURCE DE
VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Sapeur-pompier volontaire »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation du chef de corps communal, intercommunal ou départemental



Priorité locale

PRIORITÉS LOCALES [1 à 10]



Priorités
locales

SOURCE DE
VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Processus de calcul du délai d'attente et du positionnement par le SNE

